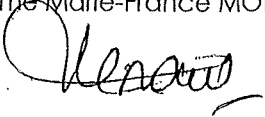


AR Prefecture017-200043479-20260610-2026_06_13-DE
Reçu le 16/06/2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du juin 2026**
DÉLIBÉRATION n° 2026-06-13**AUTORISATION DU PRESIDENT A REpondre A L'APPEL A PROJET DE L'ANDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETIT DEJEUNER POUR TOUS**

Nombre de membres :			L'an deux-mil-vingt-six, le dix juin à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué s'est réuni à la Communauté de Communes Aunis Sud, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT.
En exercice	Présents	Votants	
29	27	28 (dont 1 pouvoir)	
Quorum : 15			
Présents :			
RAULT Christophe, ANDRIEU Sylvie, AUGER Serge, BARREAU Catherine, BODET Philippe, BRILLOUET Jacky, BRUNIER Christian, DARNEL Chantal, DRAPEAU Myriam, GABET Steve, GENDRE Stéphane, JOURDAIN Jean-Michel, LEBOT Paul, LIPP Marie-Françoise, MOINDREAU Jean-Pierre, MORANT Marie-France, MOUEIX Serge, NICE Camille, PERRET Nathalie, PETOT Rozenn, POUYADOU Fabienne, RIVÉ Valérie, ROLAND Claudia, SABOURIN Brigitte, TOURRENC Georges, TOUVRON Didier, VANNELLE Alexandra (a reçu pouvoir de MAGINOT Pascal)			
Absents / excusés :			
DUFAYTRE Stéphanie (absente excusée)			
Également présents à la réunion :			
Madame Cécile GIOAN, Directrice du CIAS Aunis Sud Monsieur Marc BOUSSION, Responsable du service comptabilité et finances Madame Lydia JADOT, Assistante administrative,			
Secrétaire de séance :		Auteur de l'acte :	
Madame Marie-France MORANT 		Monsieur Christophe RAULT, Président	
Convocation envoyée le : 03 juin 2026		Télétransmission en préfecture le : 16.06.26	
		N° : 017-200043479-20260610-2026-06-13-DE	
		Date de publication sur le site Internet : 16.06.26	

AUTORISATION DU PRESIDENT A REpondre A L'APPEL A PROJET DE L'ANDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETIT DEJEUNER POUR TOUS

Monsieur Christophe RAULT, Président, fait part aux administrateurs de l'appel à projet lancé par ANDES. Ce programme a pour objectif de donner accès à un petit-déjeuner équilibré au plus grand nombre d'enfants. Déjà engagé sur cette thématique, Kellanova s'est associé au réseau Andès afin de soutenir les épiceries solidaires et de proposer :

- Des temps d'accueil et des ateliers pour prendre son petit-déjeuner à l'épicerie solidaire et apprendre à composer son petit-déjeuner équilibré, tout en partageant un moment convivial et participatif,
- Et/ou des kits petit-déjeuner avec des produits et des recettes pour de délicieux petits déjeuners à reproduire chez soi ;

Ces ateliers sont destinés à des enfants accompagnés d'un adulte référent, de préférence l'un des parents (ou les deux).

La dotation peut aller jusqu'à 2000€. Les structures s'engagent à mettre en place ces ateliers d'ici 26/03/2027.

Dans le cadre de son action globale, l'épicerie solidaire souhaite mettre en place plusieurs temps d'animations différentes :

- 2 temps de dégustation de pain bio et local, sur des temps d'ouverture de l'épicerie du matin, autour d'une table proposant un petit déjeuner complet, en coanimation avec l'encadrante d'un fournil solidaire. Ces animations permettront de faire connaître au public les différentes étapes de la fabrication du pain (du levain naturel jusqu'à la cuisson) et de s'en saisir comme une base élémentaire pour le petit déjeuner, agrémenté d'autres denrées, telles que les fruits (frais, secs, confits), le fromage et le beurre.
- 1 atelier cuisine en famille avec un chef cuisinier permettant d'assembler les denrées telles que les fruits frais/secs, les céréales, les produits laitiers, le beurre, le muesli (vendus au sein de l'épicerie). Cette animation permettra de tester de nouvelles techniques culinaires simples et rapides pour que le petit déjeuner reste un moment gourmand, équilibré et facilité dans sa confection, au quotidien.
- 1 animation assurée par une diététicienne dans le cadre d'une approche ludique, sensorielle, pédagogique et nutritionnelle. Ce temps permettra de faire découvrir de nouvelles saveurs. Il sera articulé avec des conseils en nutrition durant une ouverture d'épicerie solidaire.

Ces différentes actions seront conduites avec l'animatrice de l'épicerie solidaire.

Pour ce faire, il conviendra d'autoriser le Président à répondre à l'appel à projet de l'ANDES.

Ces explications entendues, **Monsieur Christophe RAULT, Président**, demande au Conseil d'Administration de se présenter sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise le Président à répondre à l'appel à projet d'ANDES dans le cadre du programme Un petit déjeuner pour tous
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

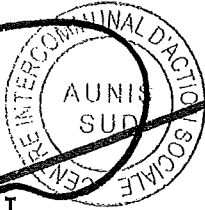
AR Prefecture

017-200043479-20260610-2026_06_13-DE
Reçu le 16/06/2026

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères, le 10 juin 2026

Le Président,

Monsieur Christophe RAULT



La secrétaire de séance

Marie-France MORANT



Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.

AR Prefecture

017-200043479-20260610-2026_06_13-DE
Reçu le 16/06/2026